



Saint-Aunès, le 07 Juillet 2015,

Nos Réf. : V. Malavielle / K. Dumoulin.

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 JUILLET 2015

COMPTE RENDU DE SÉANCE

Le Six Juillet deux mille quinze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de **Marie-Thérèse BRUGUIÈRE, Maire de Saint-Aunès.**

**Présents :** Alain AQUILINA, Jean-Pierre BAUD, Mireille DUFOUR, Jacques HELSEN, Patrick JOURNET, Marie-Luc MALATERRE, Brigitte MEYNIER, Martine PECCOUX, Cécile PEREYRON, René SALVADOR, Nancy SEGURA, Florence THOMAS, Jean-Luc VALETTE, Pierre VANDROUX, Georges GARCIA, Jean-Michel PREGET, Nathalie TRIAL.

**Absent excusés :** Alain HUGUES, a donné pouvoir à Mme Cécile PEREYRON,  
Annick AMASIO, a donné pouvoir à Mme Florence THOMAS,  
Isabelle CERDA, a donné pouvoir à Mme BRUGUIERE,  
Gérard GRABIEL, a donné pouvoir à M. René SALVADOR,  
Julie DETER-HOLON a donné pouvoir à Jean-Michel PREGET.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la dernière réunion du 22 Juin 2015.

**- SPORTS LOISIRS -**

**↳ Solde Subventions aux Associations : Patrick JOURNET.**

Par délibération du Conseil Municipal, séance du 18 mai 2015, des acomptes sur les dotations 2015 ont été versés aux Associations.

Patrick JOURNET, Adjoint délégué aux « Associations », propose au Conseil Municipal de verser le solde de ces dotations, soit :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>SUBVENTION 2015 en €</b>	<b>ACOMPTE en €</b>	<b>SOLDE en €</b>
Comité des Fêtes	15 000	5 000	10 000
Assistants Maternelles	1 300	700	600
Musique en Eveil	8 600	4 300	4 300
Peintures et Loisirs	1 700	800	900
Club Sportif Ste Agnès	1 800	900	900
Co Ainsi Danse	5 200	2 600	2 600
Ritmo Danse Fitness	1 000	400	600
Au Plaisir de Lire	1 600	800	800
Chorale de St Aunès	1 900	900	1 000
Foyer Théâtre	2 800	1 400	1 400
L'Age d'Or et ses Amis	2 200	1 000	1 200
Exploitants Agricoles de St Aunès	1 500	1 000	500
Les Dansaires	1 500	800	700
Les Musclés de St Aunès	1 500	800	700
Yoga Santé Détente	900	500	400
Arts Martiaux St Aunès	2 800	1 400	1 400
GSSA Ecole de Foot	9 800	4 900	4 900
Ecole de Karaté St Aunès	2 200	1 100	1 100
St Aunès Pétanque	1 500	700	800
TMB VTT St Aunès	900	0	900
Tennis Club St Aunès	6 300	3 200	3 100
<b>TOTAL</b>	<b>72 000</b>	<b>33 200</b>	<b>38 800</b>

- après en avoir délibéré,
- après que Messieurs JP BAUD, P. JOURNET, R. SALVADOR et J.L. VALETTE ne prennent pas part au vote,

**Le Conseil Municipal,**

- accepte,
- à l'unanimité, de verser le solde de ces dotations 2015,
- précise que les crédits sont inscrits à l'article 6574 du B.P. 2015.

↳ **Subvention GDON : Jacques HELSEN.**

Le GDON Est Montpelliérais (Groupement de Défense des Organismes Nuisibles) regroupe 3 Communes : Mauguio, Vendargues et Saint-Aunès, soit 1 000 ha de vignes. Il a mis en place des observations, des contrôles, des piégeages d'insectes pour lutter contre la flavescence dorée, maladie de la vigne, causée par une bactérie transmise par un insecte, la cicadelle jaune.

Cette maladie épidémique représente un danger très important pour le vignoble, les souches malades doivent être arrachées pour lutter contre cette maladie. Le Préfet de l'Hérault impose aux viticulteurs 3 traitements annuels avec un insecticide agréé.

La surveillance effectuée par le GDON permet d'affirmer l'absence de maladie et de cicadelle jaune, et aussi de limiter les traitements insecticides à un seul traitement annuel.

Pour couvrir les frais engendrés, le GDON sollicite de chaque Commune membre, une subvention annuelle de 120 €.

Monsieur Jacques HELSEN propose au Conseil Municipal de voter la délibération sollicitée.

**Le Conseil Municipal,**

- **après en avoir délibéré,**
- **vote à l'unanimité une subvention de 120 € à DGON Est Montpelliérais.**

↳ **Subvention versée sur compte OCCE du Rased : Florence THOMAS.**

La Commune accorde annuellement une dotation de 300 €uros à la Maternelle « Groupe Scolaire Albert Dubout » pour l'intervention de la Psychologue scolaire.

Pour faire face au renouvellement des tests psychométriques, elle propose de verser cette dotation par le biais d'une subvention sur un compte OCCE ouvert au nom du Rased car en cumulant les dotations des communes du secteur, l'acquisition d'une WPPSI pourrait être réalisée.

Madame le Maire propose donc au Conseil Municipal de voter le versement d'une subvention de 300 €uros sur un compte OCCE du Rased.

**Le Conseil Municipal,**

- **après en avoir délibéré,**
- **accepte la proposition ci-dessus mentionnée.**

**- TRAVAUX -**  
**- Cécile PEREYRON -**

↳ **Convention de co-maitrise d'ouvrage pour la réalisation d'un Centre Associatif et d'un espace jeunes sur la commune de Saint-Aunès.**

Madame Cécile PEREYRON, 2<sup>ème</sup> adjoint, donne lecture au Conseil Municipal, de la Convention de co-maitrise d'ouvrage pour la réalisation d'un Centre Associatif et d'un espace jeunes sur la commune de Saint-Aunès.

**Le Conseil Municipal,**

- à l'unanimité,
- autorise Madame le Maire à signer la convention précitée.

**- PERSONNEL**  
**Marie-Thérèse BRUGUIERE-**

↳ **Modification du tableau des effectifs : Nicolas CODDERRENS.**

Suite à la réussite à l'examen professionnel, grade de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe, d'un agent de la filière technique, Madame le Maire propose de modifier le tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

- suppression d'un poste de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe,
- création d'un poste de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe.

Ce poste, après avis de la Commission Administrative Paritaire [C.A.P.] du 25 Septembre 2015, pourra être effectif à compter du 6 juillet 2015.

**Le Conseil Municipal,**

- après en avoir délibéré,
- autorise Madame le Maire à modifier le tableau des effectifs après avis de la CAP du 25 Septembre 2015.

↳ **Remplacement d'un adjoint technique : Accident Sébastien ROBERT.**

Madame le Maire, informe le Conseil Municipal, qu'un Adjoint Technique a subi un accident l'obligeant à s'absenter pour une longue période.

Afin de pallier à son absence aux services techniques, Madame le Maire, propose au Conseil Municipal de pourvoir à son remplacement, par un contrat à durée déterminée, lié à l'absence de l'agent.

**Le Conseil Municipal,**

- après en avoir délibéré,
- adopte la proposition de Madame le Maire.

↳ **Création de postes : Remplacement Cyril PERAUDIN et ouverture éventuelle d'une 5<sup>ème</sup> classe.**

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à la nomination d'un agent de maîtrise au poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique, un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe devra être créé pour suppléer à cette absence, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Par ailleurs, en cas d'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle Albert Dubout, un poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles 1<sup>ère</sup> classe devra être créé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Madame le Maire propose :

- création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015,
- création d'un poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Ces postes bénéficieront des indemnités correspondant à leurs grades.

**Le Conseil Municipal,**

- après en avoir délibéré,
- autorise Madame le Maire à créer un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe et un poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe.

***L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 21 h 00.***